

Relevé des conclusions de la 13^{ème} réunion de l'Initiative Afrique

6 - 7 juillet 2023

Le Cap, Afrique du Sud

1. Les 6 et 7 juillet 2023, 120 délégués, incluant les représentants de 26 pays africains et 9 partenaires et invités de l'Initiative Afrique, se sont réunis pour la 13^e réunion de l'Initiative Afrique (voir **annexe A**). En plus des participants sur place, 128 participants ont assisté à la session ouverte à tous en ligne.
2. Lancée en 2014 par le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial), l'Initiative Afrique rassemble 37 membres africains du Forum mondial et 17 partenaires de développement (voir **annexe B**). L'Initiative a pour objectif d'assurer que les pays africains bénéficient du plein potentiel de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements (ER). Les pays participant à l'Initiative Afrique se sont engagés à atteindre des objectifs spécifiques en matière de mise en œuvre et d'utilisation des normes internationales de transparence fiscale.
3. La 13^{ème} réunion a été accueillie par l'Afrique du Sud et inaugurée par l'hon. Enoch Godongwana, ministre des Finances de l'Afrique du Sud. Lors de cette réunion, S.E. M. Albert M. Muchanga, Commissaire de l'Union africaine pour le Développement économique, le Tourisme, le Commerce, l'Industrie et l'Exploitation minière, s'est également adressé aux participants. Les délégués ont accueilli l'Angola, le Sierra Léone et le Zimbabwe qui sont devenus membres du Forum mondial et de l'Initiative Afrique depuis la dernière réunion.
4. Le Rapport *Transparence fiscale en Afrique 2023 : Rapport de progrès de l'initiative pour l'Afrique*¹ a été publié le **premier jour de la réunion**, retransmise et ouverte à la presse et aux organisations de la société civile. Les enseignements du rapport ont été discutés par les participants. Ceux-ci ont salué cette cinquième édition du rapport, qui reflète les progrès réalisés en 2022, dont les suivants :
 - Les pays africains ont déclaré avoir identifié au moins 76,6 millions d'euros de recettes supplémentaires (impôts, intérêts et pénalités) grâce à la transparence et à l'échange de renseignements, soit **le montant le plus élevé depuis le lancement de l'Initiative Afrique en 2014**. De 2009 à 2022, les pays africains ont identifié au moins 1,69 milliard EUR à l'échange de renseignements sur demande (ERD) et à l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers (EAR) dans le cadre de la Norme commune de déclaration (NCD), y compris les programmes de divulgation volontaire (PDV) lancés dans le cadre de la mise en œuvre de l'EAR et d'autres enquêtes fiscales offshore.
 - Les éléments essentiels pour participer à l'ER sont en place au sein d'une majorité de pays africains, notamment grâce à l'élargissement des réseaux d'ER, des unités d'ER établies avec des outils et des ressources appropriés, et la délégation des pouvoirs de l'autorité compétente, ce qui constitue une base solide pour mettre en œuvre et tirer profit de l'ER sur le continent.

¹ OCDE (2023), *Transparence fiscale en Afrique 2023 : Rapport de progrès de l'initiative pour l'Afrique*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/documents/transparence-fiscale-en-afrique-2023.pdf>.

2|

- Cependant, les progrès de l'utilisation de l'ER dans la lutte contre l'évasion fiscale et les autres flux financiers illicites restent déséquilibrés, car tous les pays africains n'utilisent pas efficacement les infrastructures d'ER déjà disponibles. Le nombre de demandes envoyées et les recettes supplémentaires résultant de l'utilisation de l'ER sont largement concentrés dans quelques pays qui ont développé une culture de l'ER et qui en récoltent les bénéfices.
- Tous les membres africains du Forum mondial ne participent pas encore à l'EAR et la plupart d'entre eux n'en sont qu'aux premiers stades de l'utilisation des données de la NCD reçues automatiquement.

5. À la suite des appels lancés par les pays africains et d'autres pays en développement en vue de renforcer le cadre de la coopération fiscale internationale en assurant l'efficacité de l'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales (ATR), l'Initiative Afrique a joué un rôle de premier plan dans l'amélioration des connaissances de ses membres sur cette forme de coopération internationale. Une *boîte à outils pour la mise en place d'une fonction d'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales*² a été développée dans le cadre des efforts de l'Initiative Afrique pour la fourniture aux autorités fiscales d'outils pratiques pour participer à cette forme d'assistance administrative. Son objectif est de sensibiliser et de fournir des conseils sur les étapes à suivre pour établir et gérer une fonction d'ATR efficace.

6. Les délégués ont partagé leurs expériences et ont discuté des stratégies permettant d'utiliser efficacement l'ERD pour lutter contre l'évasion fiscale et d'autres formes de FFI en vue d'améliorer la mobilisation des ressources nationales. Ils ont également réfléchi à la mise en œuvre des cadres de transparence sur les bénéficiaires effectifs en Afrique et aux mesures qu'ils doivent prendre pour mettre en place des systèmes solides en ce domaine.

7. **Lors du deuxième jour de la réunion**, les délégués ont partagé leurs expériences et discuté de la manière dont les pays peuvent mettre en œuvre l'EAR et en tirer profit. Ils ont échangé sur les travaux portant sur le renforcement de la coopération fiscale internationale par le biais de la participation à l'ATR. Les délégués ont également discuté des stratégies visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales en Afrique. Le président de l'Initiative Amérique latine et l'un des coprésidents de l'Initiative Asie ont également informé les participants des activités et des progrès réalisés dans ces deux initiatives régionales du Forum mondial. Lors d'une dernière session, les délégués ont discuté des stratégies visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales en Afrique, sous la direction éclairée du Commissaire Edward Kieswetter.

8. Eu égard aux conclusions du rapport 2023 sur la transparence fiscale en Afrique et des discussions qui ont eu lieu pendant les deux jours de la réunion, les délégués ont :

- rappelé l'importance d'élaborer des stratégies pour utiliser efficacement l'ERD dans les activités de conformité fiscale soutenues par les dirigeants et les décideurs.
- réaffirmé les avantages de la transparence des bénéficiaires effectifs pour la Mobilisation des ressources nationales et la lutte contre les flux financiers illicites et la nécessité d'adopter des stratégies et des approches efficaces pour établir des cadres appropriés sur le continent.
- souligné le potentiel de l'EAR pour la collecte des impôts dans les pays africains et appelé les membres de l'Initiative Afrique à adhérer à cette norme et à bénéficier des initiatives de

² OCDE (2023), *A Toolkit for Establishing a Function for Cross-Border Assistance in the Recovery of Tax Claims*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/tax/transparency/documents/a-toolkit-for-establishing-a-function-for-cross-border-assistance-in-the-recovery-of-tax-claims.pdf> (version française à venir).

renforcement des capacités disponibles pour soutenir la mise en œuvre et l'utilisation de l'EAR, y compris le nouveau guide pour la mise en œuvre d'un périmètre sécurisé pour l'EAR³.

- salué les efforts visant à renforcer les capacités des autorités fiscales africaines en vue d'une utilisation efficace de l'ATR
- souligné la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités, le partage d'expériences et l'apprentissage par les pairs
- salué l'effet multiplicateur des nouvelles initiatives de renforcement des capacités, telles que le programme « Former le formateur »⁴ qui vise à développer durablement les capacités d'ER sur le continent et le programme « Women leaders in tax transparency »⁵ qui vise à créer un réseau de femmes fonctionnaires défendant la transparence fiscale dans leur pays.
- reconnu l'importance de concevoir un programme de civisme solide en tant que vecteur de recettes fiscales supplémentaires, à la lumière de l'expérience de l'Afrique du Sud.

9. Les délégués ont remercié l'Afrique du Sud et M. Edward Kieswetter, Commissaire du *South African Revenue Service* et Coprésident de l'Initiative Afrique, pour son leadership, pour avoir accueilli la 13^{ème} réunion de l'Initiative Afrique, ainsi que pour l'excellente organisation et la chaleureuse hospitalité sud-africaine.

10. Les délégués ont convenu de se réunir à nouveau en novembre 2023 à Lisbonne, au Portugal, en marge de la réunion plénière du Forum mondial, pour réfléchir aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action de l'Initiative Afrique pour 2023-2024.

³ OCDE (2023), *Orientation pour la mise en œuvre d'un périmètre sécurisé pour les échanges automatiques de renseignements*, Disponible aux membres du Forum mondial sur demande.

⁴ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/notre-action/assistance-technique/former-le-formateur.htm>

⁵ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/notre-action/assistance-technique/women-leaders-in-tax-transparency-fr.htm>

4|

Annexes

Annexe A. Liste des participants à la 13^{ème} réunion de l'Initiative Afrique

Pays africains

Membres de l'Initiative Afrique

Afrique du Sud • Algérie • Angola • Bénin • Cameroun • Côte d'Ivoire • Eswatini • Gabon • Ghana • Kenya • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Namibie • Nigeria • Ouganda • Rwanda • Sénégal • Seychelles • Tanzanie • Togo • Tunisie • Zimbabwe.

Non-membres de l'Initiative Afrique

Mozambique • Zambie.

Organisations, partenaires de développement et invités

Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales • Société financière internationale • Commission de l'Union africaine* • Commission économique des Nations unies pour l'Afrique • Forum africain sur l'administration fiscale • Forum des administrations fiscales de l'Afrique de l'Ouest • Groupe de la Banque africaine de développement • *Open Ownership* • Organisation de Coopération et de Développement Économiques*

* Intervention enregistrée

Annexe B. Liste des membres et des sympathisants de l'Initiative pour l'Afrique

Les 37 membres de l'Initiative pour l'Afrique

Afrique du Sud • Algérie • Angola • Bénin • Botswana • Burkina Faso • Cabo Verde • Cameroun • République du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Égypte • Eswatini • Gabon • Ghana • Guinée • Kenya • Lesotho • Liberia • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Namibie • Niger • Nigeria • Ouganda • Rwanda • Sénégal • Seychelles • Sierra Leone • Tanzanie • Tchad • Togo • Tunisie • Zimbabwe.

Les 17 soutiens de l'Initiative pour l'Afrique

Allemagne • Banque mondiale • Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales • Commission de l'Union africaine • *Commonwealth Association of Tax Administrators* • Forum africain sur l'administration fiscale • Forum ouest-africain sur l'administration fiscale • France • Groupe de la Banque africaine de développement • Norvège • Pays-Bas • Royaume-Uni • Sénégal • Société financière internationale • Suède • Suisse • Union européenne.